

**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog tenue le mercredi 12 avril 2023, par vidéoconférence, sous la présidence de M. Maxime Ferland.**

**PRÉSENCES :** membres, administrateurs et employés – nombre : 48

## **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée ;
  - 2.1 Règles pour participer à l'AGA
  - 2.2 Nomination des personnes scrutatrices
  - 2.3 Adoption de l'ordre du jour
  - 2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 avril 2022
3. Retour sur l'année 2022 ;
  - 3.1 Rapport du conseil d'administration ;
  - 3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques ;
  - 3.3 Rapport annuel au 31 décembre 2021 ;
  - 3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu;
4. Période de questions au conseil d'administration ;
5. Propositions soumises au vote :
  - 5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)
  - 5.2 Élection des membres du conseil d'administration
    - 5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection
    - 5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature
    - 5.2.3 Présentation des personnes candidates
    - 5.2.4 Élection par votation (vote en différé)
  - 5.3 Précision sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
- 6 Fin de la rencontre et remerciements
- 7 Publication des résultats et levée de l'assemblée.

### **1. Ouverture de l'assemblée**

#### ***Mot de bienvenue***

M. Maxime Ferland, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue.

Étant donné qu'il y a quorum, le président déclare l'assemblée officiellement ouverte à 18 h 30.

Le président informe les membres sur les votes en direct et en différé. Il rappelle également les conditions qui doivent être respectées par les membres pour pouvoir avoir le droit de vote.

Une courte vidéo du président du Mouvement Desjardins, M. Guy Cormier, est présentée.

## **2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée**

### **2.1 Règles pour participer à l'AGA**

Le président présente ensuite les règles de fonctionnement de l'assemblée.

### **2.2 Nomination des personnes scrutatrices**

Pour cette assemblée à distance, comme il y aura de la votation en direct, nous devons nommer deux (2) scrutateurs. Le président recommande :

- Mme Karine Lacasse, adjointe à la direction générale
- Mme Katy Lessard, conseillère communications et coopération

afin d'agir comme scrutatrices, étant donné qu'elles ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation utilisé ce soir. Elles seront chargées de recueillir le résultat des votes auprès du technicien responsable du système de votation afin que je puisse vous communiquer les résultats des votes. Les scrutatrices s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

Après vérification de la qualité des membres, je vous informe que *retirer*, membre de plein droit de la caisse, propose d'adopter la recommandation et qu'elle est appuyée par *retirer*, également membre de plein droit.

La proposition de nommer Mme Karine Lacasse et Mme Katy Lessard comme scrutatrices est adoptée à l'unanimité.

### **2.3 Adoption de l'ordre du jour**

La secrétaire, Mme Marilyn Côté, fait la lecture du projet d'ordre du jour.

Après vérification de la qualité des membres, je vous informe que *retirer*, membre de plein droit de la caisse, propose d'adopter la recommandation et qu'elle est appuyée par *retirer*, également membre de plein droit.

Il est résolu, à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

## **2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 avril 2022**

Le président d'assemblée demande une proposition autorisant l'adoption du procès-verbal du 14 avril 2022.

Après vérification de la qualité des membres, je vous informe que *retirer*, membre de plein droit de la caisse, propose d'adopter la recommandation et qu'elle est appuyée par *retirer*, également membre de plein droit.

Il est résolu, à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 14 avril 2022.

## **3. Retour sur l'année 2022**

### **3.1 Rapport du conseil d'administration**

M. Maxime Ferland, président du conseil d'administration, livre le rapport du conseil pour l'année 2022.

### **3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques**

M. Gaétan Giguère présente le rapport sur la surveillance et les règles déontologiques.

### **3.3 Présentation du rapport financier**

Le président d'assemblée invite M. Patrick Gravel, directeur général, à présenter le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022. Le rapport financier est inclus dans le rapport annuel.

Le président d'assemblée demande s'il y a des questions ou commentaires concernant les états financiers. Il n'y a pas de question.

### **3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu**

Le président invite Mme Pascale Gingras à présenter le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu pour l'année 2022.

## **4. Période de questions prévues par la Loi au conseil d'administration**

Question : Comment expliquez-vous la perte de 9M sur les produits dérivés ? *retirer*

Réponse : M. Gravel répond qu'il s'agit d'une perte théorique et non d'une perte réelle. Avec les nouvelles normes IFRS, nous devons prendre une 'photo' au 31 décembre, afin d'évaluer la juste valeur des actifs et placements et de prendre une provision pour ce montant. La variation entre 2021 et 2022 s'explique par la fluctuation des marchés connue en 2022.

Question : Que fait la Caisse pour contribuer à la vitalité économique de notre MRC ? *retirer*

Réponse : M. Maxime Ferland, président, répond que la Caisse contribue de plusieurs façons à la vitalité de la MRC. De par son implication au sein de la Chambre de commerce Memphrémagog, par son partenariat majeur avec Magog Technopole et par son soutien de nombreux événements d'envergure, sur tout le territoire de la MRC, générant d'importantes retombées pour la communauté (Fête des Vendanges, Grande coulée, Relais du lac Memphrémagog, Festival O Memphré...). Ce ne sont là que quelques exemples de ce que la Caisse fait pour son milieu.

Question : Plusieurs entreprises ont du mal à recruter des employés. Avez-vous des enjeux de main-d'œuvre ? *retirer*

Réponse : M. Maxime Ferland mentionne à ce sujet que le conseil d'administration prend connaissance régulièrement des constats en lien avec le personnel. Le conseil a constaté que le taux de mobilisation des employés de la caisse est particulièrement élevé.

M. Patrick Gravel, directeur général, mentionne en complément que oui nous avons des enjeux au niveau de la main-d'œuvre, mais que la notoriété de la caisse fait en sorte que nous sommes en mesure d'attirer des candidats de qualité.

Nous sommes très soucieux d'offrir de bonnes conditions de travail, notamment en étant un employeur facilitant la conciliation travail-famille, en facilitant l'aménagement de temps de travail, le télétravail, etc. Tout ceci fait en sorte que nous nous démarquons en termes d'employeur.

## **5. Propositions soumises au vote**

### **5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)**

Une courte vidéo sur les ristournes est présentée aux membres.

Nos excédents d'exploitation pour l'année 2022 à répartir après ristournes aux membres sont de 2 902 000 \$. Le président invite le directeur général, M. Gravel, à présenter la recommandation du conseil d'administration concernant la façon de les répartir.

Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres		2022	
		<b>2,90 M\$</b>	
VARIATION (69,86) %		2021	
		<b>9,63 M\$</b>	
		2022	
		<b>2,90 M\$</b>	
		<b>← TOTAL</b>	

  

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS		Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres <sup>1</sup>	
			<b>2 902 k\$</b>
		Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	45 573 k\$
		Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM <sup>2</sup>	313 k\$
		Ajustement net relatif aux ristournes   ANNÉE PRÉCÉDENTE	11 k\$
		<b>Solde des excédents à répartir   AU 31 DÉCEMBRE 2022</b>	<b>48 799 k\$</b>
		Affectation au FADM	(327) k\$
		Affectation à la RRE	(10 351) k\$
		Affectation à la réserve générale	(38 120) k\$
		<b>Solde des excédents à répartir</b>	<b>0</b>

  

<sup>1</sup> Inclut 2 187 k\$ de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes
<sup>2</sup> Net d'impôt
FADM   Fonds d'aide au développement du milieu
RRE   Réserve pour ristournes éventuelles

## Proposition de versement POUR L'ANNÉE 2022

**2 497 206 \$**

**327 384 \$**

FONDS D'AIDE AU  
DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

**2 169 822 \$**

RISTOURNES AUX MEMBRES

Après vérification de la qualité des membres, je vous informe que *retirer*, membre de plein droit de la caisse, propose d'adopter la recommandation et qu'elle est appuyée par *retirer*, également membre de plein droit.

Le président demande s'il y a des questions.

Cette proposition de l'assemblée recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels sera soumise au vote après les présentations et discussions de la présente assemblée.

## **5.2 Élection des membres du conseil d'administration**

### **5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection**

#### **Président d'élection et secrétaire d'élection**

M. Maxime Ferland agira à titre de président d'élection et Mme Marilyn Côté, comme secrétaire d'élection, tel que le prévoit le *Règlement intérieur de la Caisse*.

### **5.2.1 Rapport du comité de mise en candidature**

Préalablement à ce point, M. Maxime Langlois, président du comité de mise en candidature, présente la démarche entamée par le conseil d'administration au sujet du profil collectif enrichi. Il présente ensuite le rapport du comité de mise en candidature et nomme les candidatures reçues.

### **5.2.3 Présentation des personnes candidates**

M. Maxime Ferland, agissant comme président d'élection, prend la parole et invite maintenant les candidats, à tour de rôle, à se présenter à l'assemblée :

- ✓ Mme Iris Alméida-Côté
- ✓ M. Vincent Blouin
- ✓ M. Gaétan Giguère
- ✓ M. Cédric Hamel
- ✓ M. Michel Lafleur
- ✓ Mme Nathalie Lemay
- ✓ M. Ronald O. Maheu
- ✓ M. Jacques Pelletier

Considérant que le nombre de candidatures reçues est supérieur au nombre de postes à combler au conseil d'administration, le président d'élection invite les candidats à se présenter à l'assemblée à tour de rôle.

### **5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats**

Le président informe les membres de la façon dont sera tenu le vote. Dès ce soir, le 12 avril 2023, à la fin de l'assemblée, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le 16 avril 2023.

Les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.

Dans les 48 heures après la période de votation de 4 jours, la Caisse sera informée des résultats des votes qui seront alors publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle de ce soir, à moins d'un vote négatif.

Le président informe également les membres de la nouveauté des bornes de votation qui seront accessibles dans les centres de services afin d'accommoder les membres n'ayant pas Accès D.

## **6. Fin de la rencontre et remerciements**

### **Remerciements**

M. Maxime Ferland remercie les membres de leur participation à cette assemblée générale annuelle virtuelle, ainsi que tous les participants.

## **7. Publication des résultats et levée de l'assemblée**

### **Résultats du vote**

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le CA :

### **Proposition sur la répartition des excédents annuels**

95.03 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est donc adoptée à la majorité.

## Élection des administrateurs

Les administrateurs élus ou réélus sont :

- ✓ Mme Iris Alméida-Côté
- ✓ M. Vincent Blouin
- ✓ M. Gaétan Giguère
- ✓ M. Cédric Hamel
- ✓ M. Jacques Pelletier

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée le 19 avril 2023.

---

M. Maxime Ferland, président

---

Mme Marilyn Côté, secrétaire